

leur augmentation mesquine de \$6 et ils ont été battus lors des élections en 1957. D'après moi, ils reviennent à leurs anciens procédés. Je le pense en toute sincérité, et je ne fais pas de politicaille.

Une voix: Non?

M. Rynard: Il y a trois ans, ce parlement a établi la pension de vieillesse à \$75 par mois, et aujourd'hui ce gouvernement a l'audace de présenter à la Chambre un projet de loi qui laisse les pensions au même niveau de base malgré l'augmentation d'environ 10 p. 100 du coût de la vie cette année. L'alimentation et les loyers ont augmenté de 10 à 25 p. 100 selon les régions.

Les honorables vis-à-vis ne croient sûrement pas que ce qu'ils font est bien. Afin d'aider à payer pour les pensions de vieillesse, on a imposé un impôt de 3 p. 100 sur les sociétés, de 3 p. 100 sur les ventes et de 4 p. 100 sur le revenu. Le gouvernement a accumulé 400 millions de dollars. Je n'appellerai pas cela de la superfiscalité, si on donne cet argent aux Canadiens, mais, dans le cas contraire, on surtaxe vraiment les Canadiens. J'aimerais savoir également si l'argent a été transféré à un autre fonds. Où sont aujourd'hui ces 400 millions de dollars?

• (7.30 p.m.)

Le gouvernement s'abaisse à de pareilles mesquineries. C'est vraiment mesquin. Je l'aurais appuyé s'il avait présenté à la Chambre des communes un projet de loi disant: nous allons leur donner une pension de base de \$100, ensuite nous proposerons une pension à participation. Mais je ne puis concevoir une formule qui prive les septuagénaires de ce que tous les autres reçoivent du gouvernement. L'inflation n'a pas cessé d'empirer depuis trois ans. Le gouvernement a accordé une majoration de 35 p. 100 aux débardeurs. Je peux énumérer d'autres augmentations qu'il a accordées par suite de la hausse du coût de la vie. Mais donnera-t-il leur dû aux titulaires de la pension de vieillesse qui arrivent au crépuscule de la vie et sont sans défense? Non, justement. Grâce à Dieu il y a ici des gens qui peuvent parler en leur nom.

Voilà ce qui en est. Les salaires ont monté de 35, 30, 20 et 25 p. 100. Les loyers ont augmenté de 10 à 25 p. 100. Je connais une ville au Canada où ils ont augmenté de 25 p. 100 depuis un an. Les prix des aliments se sont accrus de 10 p. 100. Mais rien pour le vieillard pensionné. Le gouvernement a feint d'ignorer son existence pendant trois ans avant de proposer un régime de revenu garanti assorti d'une évaluation des moyens. Parlons ensuite de Scrooge. Pour ma part, j'en appellerai plutôt à la conscience, car certains de nos vis-à-vis ont sûrement une conscience.

Combien en coûte-t-il aux intéressés pour vivre présentement? Si le gouvernement avait haussé leur pension à \$100 par mois et proposé ensuite le régime de revenu garanti, j'aurais applaudi à l'initiative du ministre. Mon appui lui aurait été acquis sans réserve. Où nos pensionnés vivent-ils aujourd'hui? Soixante-dix pour cent d'entre eux vivent dans les agglomérations urbaines. Soixante-dix pour cent vivent seuls. Tels sont les faits. Voyons maintenant quels sont les besoins essentiels des citoyens. De part et d'autre de la Chambre on a mentionné bien des chiffres. J'ai moi-même compulsé de nombreuses données, pour en arriver à la conclusion suivante: de nos jours, un citoyen vivant seul a besoin d'au moins \$125 à \$150. Tout député impartial l'admettra, et voilà qui démontre combien le montant actuel de la pension accuse une dévaluation.

Le ministre prétend que nous n'avons pas les fonds nécessaires. Qu'est-il advenu des 400 millions de dollars? Qu'en est-il de la prospérité sans précédent que nous avons connue ces cinq dernières années, alors que le commerce a atteint des chiffres records, et que nos ventes de blé ont été plus volumineuses que jamais, ainsi que l'honorable représentant de Kootenay-Est le reconnaîtra sans doute? On ne pouvait faire les frais d'une hausse de pension en 1951. Mais aujourd'hui? S'agit-il de mauvaise administration? Qu'a-t-on fait de l'argent? Si le ministre désire poser une question, j'y consens volontiers.

L'hon. M. Teillet: Je veux simplement rappeler au député qu'il oublie les cinq années de régime conservateur.

M. Rynard: Vous ne pouvez les avoir oubliées, vous, car ce sont les conservateurs qui vous ont mis en selle. Nous avons clarifié la situation. C'est le régime conservateur qui, en 1961, a réalisé pour la première fois en 10 ans l'équilibre de la balance canadienne du commerce extérieur. Étudiez donc les faits de plus près. Ainsi, vous apprendrez qui a lancé le pays sur la voie de la prospérité et qui a amorcé les ventes de blé qui se multiplient aujourd'hui. Si vous voulez descendre dans l'arène politique, nous vous y retrouverons, car c'est nous qui avons posé les assises. Qui a réévalué le dollar? Qui a bénéficié de l'intensification du commerce extérieur? Le ministre sourit. Il sait trop bien qui a jeté les bases de la prospérité actuelle. S'il y tient, je vais lui rappeler quelques chiffres.

Si d'autres députés veulent poser des questions, qu'ils le fassent parce que je n'ai pas eu de difficulté à donner des réponses jusqu'ici.

Une voix: Envoyez-les-lui.

M. Byrne: Oui, mais elles n'étaient pas exactes.